



UN-OHRLLS

Examen à mi-parcours de haut niveau de la mise en œuvre du Programme d'action de Doha en mars 2027

**PRÉPARATIFS AU NIVEAU NATIONAL
PLAN ANNOTÉ POUR LES RAPPORTS NATIONAUX**

Table des matières

Contexte et objectifs.....	2
Préparatifs au niveau national	3
Orientations pour l'intégration des statistiques dans le rapport national sur la mise en œuvre du programme d'action de Doha	5
Structure et contenu annotés des rapports nationaux	6
A. Résumé analytique (1 à 2 pages)	6
B. Introduction (1 à 2 pages)	6
C. Le processus national de planification du développement (1 à 2 pages)	6
D. Évaluation des progrès accomplis et des défis rencontrés dans la mise en œuvre du Programme d'action de Doha pour la décennie 2022-2031 (18-20 pages).....	6
E. Progrès vers la sortie de la catégorie des PMA (1 à 2 pages)	12
F. Cohérence et liens avec le Programme 2030 et d'autres processus mondiaux (1 à 2 pages) ..	12
G. Études de cas sur les meilleures pratiques (2 à 3 pages)	12
H. Recommandations et perspectives d'avenir (3-4 pages).....	13
I. Annexe statistique (longueur selon les besoins).....	13

Contexte et objectifs

Le Programme d'action de Doha (DPoA)¹ pour les pays les moins avancés a été adopté lors de la cinquième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés en mars 2022 et approuvé par l'Assemblée générale en avril 2022 (A/RES/76/258).

Le DPoA pour la décennie 2022-2031 constitue un cadre complet et ambitieux, assorti d'un engagement mondial renouvelé et renforcé en faveur des 44 pays les moins avancés. Son objectif général est d'assurer une reprise rapide, durable et inclusive après la pandémie de COVID-19, de renforcer la résilience face aux chocs futurs, d'éradiquer l'extrême pauvreté, de favoriser la transformation structurelle et de soutenir la sortie durable et irréversible de la catégorie des PMA. Le Programme d'action de Doha repose sur les principes d'appropriation, de leadership, de responsabilité mutuelle et de solidarité mondiale, et s'aligne sur le Programme de développement durable à l'horizon 2030, le Programme d'action d'Addis-Abeba, l'Accord de Paris et d'autres cadres internationaux pertinents.

Conformément au DPoA et à la Feuille de route pour la mise en œuvre du DPoA², le gouvernement du Qatar a généreusement accepté d'accueillir un examen complet à mi-parcours de haut niveau de la mise en œuvre du Programme d'action au cours du premier trimestre 2027. Cet examen permettra d'évaluer les progrès réalisés, d'identifier les lacunes et les nouveaux défis, et de formuler de nouveaux engagements pour le reste de la décennie. L'examen mondial s'appuiera sur les examens nationaux et régionaux de la mise en œuvre du DPoA. Les examens nationaux sont essentiels pour garantir l'appropriation nationale, la pertinence contextuelle et l'engagement des parties prenantes dans la mise en œuvre du DPoA, tout en servant de base aux examens régionaux et mondiaux.

Les rapports nationaux qui seront préparés par les PMA, sur la base des examens nationaux, fourniront une évaluation menée par les pays des progrès accomplis dans la réalisation des 35 objectifs prioritaires dans les six domaines prioritaires du Programme d'action de Doha. Les rapports nationaux devraient mettre en évidence les réalisations, les meilleures pratiques, les innovations et les enseignements tirés, ainsi que recenser les contraintes et les lacunes en matière de capacités, et formuler des recommandations concrètes pour accélérer la mise en œuvre. Il est important de noter que ces contributions alimenteront un rapport de synthèse mondial qui guidera les discussions stratégiques et la prise de décision des PMA et de leurs partenaires de développement.

Les objectifs des rapports nationaux sont les suivants :

- Évaluer la mise en œuvre dans six domaines prioritaires du Programme d'action de Doha,
- Documenter les réalisations, les défis et les innovations,
- Analyser les progrès accomplis en vue de la sortie de la catégorie des PMA, et
- Informer les futurs partenariats et ajustements politiques.

¹ Le Programme d'action de Doha pour la décennie 2022-2031 : [Programme d'action de Doha en faveur des pays les moins avancés](#)

² [Feuille de route du Programme d'action de Doha](#)

Préparatifs au niveau national

Au cours des préparatifs au niveau national, les PMA sont encouragés à garantir une forte appropriation nationale, une pertinence contextuelle et une large participation. Un large éventail de parties prenantes, notamment les gouvernements, les partenaires de développement, la société civile, le secteur privé, les universités, les jeunes, les groupes de femmes, les autorités locales et les équipes de pays des Nations Unies, devraient participer activement au processus d'examen. Cette participation peut se faire par le biais d'approches telles que des groupes de discussion, des enquêtes, des panels d'experts, des réunions de validation multipartites et des consultations nationales inclusives. Le cas échéant, les pays sont encouragés à exploiter ou à adapter les mécanismes de coordination nationaux existants, tels que ceux utilisés pour le suivi et l'examen des objectifs de développement durable (ODD), afin de diriger le processus d'examen du Programme d'action de Doha. Plus précisément :

- Un point focal peut être désigné, ou le Point focal national (PFN) pour les PMA peut superviser le processus et assurer la liaison avec le Bureau de la Haute Représentante des Nations Unies pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement (UN-OHRLS) et d'autres organismes compétents.
- Un Comité national de coordination (CNC) ou un mécanisme interministériel équivalent devrait être mobilisé pour assurer la supervision et fournir des orientations politiques.
- Des groupes de travail techniques (GTT), alignés sur les six domaines prioritaires du Programme d'action de Doha, peuvent être créés, selon les besoins, afin d'apporter des contributions spécifiques à chaque secteur, de coordonner la collecte de données et de preuves, et de garantir un processus d'examen complet et cohérent.
- Les bureaux des coordonnateurs résidents (RCO), les équipes de pays des Nations Unies (UNCT) et les institutions financières internationales (IFI), y compris les représentants au niveau national du Groupe de la Banque mondiale, du FMI et d'autres organisations multilatérales, devraient être associés, le cas échéant, afin de soutenir les efforts nationaux dans la préparation des rapports nationaux. Le Programme d'action de Doha invite ces entités à continuer de collaborer avec les pays et de les soutenir dans le suivi et la surveillance au niveau national.

Les PMA sont encouragés à mettre en place des processus nationaux inclusifs et participatifs afin d'évaluer les progrès accomplis, d'identifier les défis et les lacunes, et de recenser les pratiques efficaces dans la mise en œuvre du Programme d'action de Doha. Ces rapports nationaux doivent refléter non seulement les progrès quantitatifs par rapport aux objectifs, mais aussi les observations qualitatives, en accordant une attention particulière aux populations vulnérables et marginalisées.

Le rapport doit inclure des données désagrégées et des indicateurs spécifiques au contexte, le cas échéant.

Afin de faciliter la cohérence, la comparabilité et l'agrégation régionale, les pays sont vivement encouragés à suivre la structure annotée des rapports nationaux fournie dans les présentes lignes directrices. La soumission des rapports nationaux à l'UN-OHRLS (à l'attention de Mme Yuxin Ai, responsable principale de la gestion des programmes, courriel : aiy@un.org, avec copie à Mme Samira Loibl, experte associée, courriel : samira.loibl@un.org) avant **la date limite recommandée (31/01/2026)** permettra leur intégration en temps utile dans les examens régionaux et le rapport de synthèse mondial pour l'examen à mi-parcours de 2027.

1 PLANIFICATION INITIALE ET COORDINATION (SEPT 2025)

Mobiliser un large éventail de parties prenantes par le biais de consultations, de groupes de discussion, d'enquêtes et de réunions de cadrage. Impliquer les Bureaux des coordonnateurs résidents (RCO) et les équipes de pays des Nations Unies (UNCT) selon les besoins. Désigner un point focal national (PFN), mobiliser un comité national de coordination et créer des groupes de travail techniques, si nécessaire, en fonction des domaines d'intervention prioritaires du Programme d'action de Doha.



2 COLLECTE DE DONNÉES ET CONSULTATIONS DES PARTIES PRENANTES (SEPT-OCT 2025)

Collecter des données provenant de diverses sources et consulter les parties prenantes. Organiser des réunions techniques et sectorielles afin d'affiner les contributions et d'identifier les domaines prioritaires.



3 RÉDACTION DU RAPPORT SECTORIEL (OCT-NOV 2025)

Compiler et synthétiser les conclusions issues des consultations et de la collecte de données dans un rapport sectionnel structuré.

4 RÉVISION INTERNE ET VALIDATION (DÉC 2025)

Diffuser les sections provisoires auprès du Comité national de coordination, des groupes de travail techniques et des principales parties prenantes pour examen. Organiser des ateliers de validation afin de garantir l'exactitude, la cohérence et l'alignement avec les priorités nationales.



5 SOUMISSION DU RAPPORT (JAN 2026)

Préparez le rapport en utilisant la structure annotée du Guide et soumettez-le au Bureau de la Haute Représentante des Nations Unies pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement (Mme Yuxin Ai, aiy@un.org) avant le 31 janvier 2026.

Figure 1: Calendrier des préparatifs au niveau national

Orientations pour l'intégration des statistiques dans le rapport national sur la mise en œuvre du programme d'action de Doha

L'intégration de statistiques et de données est essentielle pour préparer un rapport national crédible et fondé sur des preuves concernant la mise en œuvre du DPoA. Des données fiables permettent aux pays de mesurer les progrès accomplis par rapport aux objectifs du DPoA, d'identifier les lacunes et d'éclairer les décisions politiques. Elles garantissent également la transparence, la responsabilité et la comparabilité dans des domaines prioritaires tels que le développement durable, la transformation structurelle, le commerce et la résilience.

L'utilisation du cadre de suivi du DPoA, qui s'aligne largement sur le cadre de suivi des objectifs de développement durable, facilite la cohérence des rapports et minimise la charge liée à la collecte de données supplémentaires. Il permet également aux parties prenantes, y compris les partenaires de développement, de suivre les résultats et de soutenir efficacement les efforts nationaux.

Le DPoA définit six domaines prioritaires et la feuille de route du DPoA met en évidence 35 domaines d'action clés, le cadre de suivi et d'évaluation proposant 165 indicateurs pour suivre les progrès accomplis dans la réalisation de ses objectifs. Il est recommandé que les rapports nationaux intègrent des statistiques pour certains indicateurs dans les six domaines prioritaires et dans de nombreux domaines d'action clés afin de garantir des rapports complets et fondés sur des données factuelles. Il est important de tenir compte des considérations suivantes lors de l'utilisation de statistiques afin de garantir leur crédibilité et leur cohérence :

- **Utiliser à la fois les chiffres annuels les plus récents et les tendances à long terme** depuis le début de la mise en œuvre du DPoA.
- **Utiliser des sources de données officielles et fiables** : privilégier les données provenant des bureaux nationaux de statistique (BNS), des ministères sectoriels et des sources internationales reconnues, en veillant à ce que toutes les statistiques soient clairement citées avec les années de référence pour garantir la transparence et la traçabilité.
- **Veiller à la désagrégation des données** : désagréger les données par sexe, âge, lieu, revenu, handicap et autres facteurs pertinents, le cas échéant, afin de mettre en évidence les disparités et d'éclairer des interventions politiques ciblées et inclusives, conformes au principe « Ne laisser personne de côté ».
- **Assurer l'actualité et la cohérence** : utiliser les données disponibles les plus récentes avec des définitions et des méthodes cohérentes d'un cycle de rapport à l'autre et inclure, dans la mesure du possible, des données chronologiques afin d'illustrer les progrès et les tendances au fil du temps.
- **Intégrer l'analyse quantitative et qualitative** : compléter les résultats statistiques par une analyse contextuelle et politique afin d'expliquer les tendances, d'identifier les défis et de mettre en évidence les pratiques réussies ou les enseignements tirés.
- **Mettre en évidence les lacunes en matière de capacités et les besoins en données** : identifier les lacunes dans la disponibilité ou la qualité des données et définir des mesures visant à renforcer les systèmes nationaux de données, y compris les investissements dans les capacités statistiques.
- **Utiliser des visualisations pour plus de clarté** : présenter les statistiques clés à l'aide de graphiques, de tableaux et d'infographies afin d'améliorer l'accessibilité et la compréhension pour les décideurs politiques et les parties prenantes.

- **Assurer la cohérence avec les autres rapports nationaux et mondiaux** : harmoniser les données statistiques présentées dans le rapport national sur le DPoA avec celles d'autres cadres tels que les examens nationaux volontaires (ENV), les plans nationaux de développement et les rapports sur les ODD afin d'assurer la cohérence et de réduire les doublons.

Il est recommandé d'inclure les indicateurs clés du cadre de suivi du DPoA dans le rapport national. L'intégration d'un éventail plus large de données renforce la capacité du rapport à soutenir la prise de décision fondée sur des données probantes.

Structure et contenu annotés des rapports nationaux

A. Résumé analytique (1 à 2 pages)

Cette section doit fournir un aperçu concis (1 à 2 pages) résument les principales conclusions, les progrès accomplis, les défis rencontrés et les priorités stratégiques dans la mise en œuvre du Programme d'action de Doha par le pays. Le résumé doit mettre en évidence les réalisations notables, les obstacles majeurs et les recommandations prioritaires pour accélérer la mise en œuvre, en reflétant les contributions de toutes les parties prenantes nationales et internationales concernées.

B. Introduction (1 à 2 pages)

Cette section peut décrire brièvement le contexte socio-économique, institutionnel et politique du pays en ce qui concerne la mise en œuvre de tous les domaines prioritaires du Programme d'action de Doha. Elle peut expliquer la méthodologie adoptée pour l'examen, y compris sa portée, son ampleur et ses limites, ainsi que les défis liés à la capacité statistique et à la disponibilité des données. Elle peut également présenter des informations sur le processus de préparation de l'examen national, y compris la manière dont les différentes parties prenantes (par exemple, les ministères, le secteur privé, la société civile) ont contribué au rapport et, le cas échéant, décrire la collaboration avec les équipes de pays des Nations unies et d'autres partenaires de développement.

C. Le processus national de planification du développement (1 à 2 pages)

Cette section devrait inclure les aspects clés des plans nationaux de développement durable qui ont intégré les objectifs et les priorités du Programme d'action de Doha, y compris, le cas échéant, les stratégies visant à sortir de la catégorie des PMA. Des références aux documents spécifiques relatifs aux politiques/stratégies nationales devraient être fournies.

D. Évaluation des progrès accomplis et des défis rencontrés dans la mise en œuvre du Programme d'action de Doha pour la décennie 2022-2031 (18-20 pages)

Cette section devrait fournir une évaluation des progrès globaux accomplis par rapport à l'objectif général consistant à surmonter les défis structurels auxquels sont confrontés les PMA afin d'éradiquer la pauvreté, d'atteindre les objectifs de développement convenus au niveau international et de permettre leur sortie de la catégorie des PMA, comme indiqué dans le Programme d'action de Doha. L'évaluation devrait rendre compte à la fois des chiffres annuels les plus récents et des tendances à long terme depuis le début de la mise en œuvre du DPoA, afin de garantir une perspective globale des progrès et des défis.

Sur la base de l'analyse globale relative aux objectifs du DPoA, le rapport devrait :

- Identifier les meilleures pratiques et les enseignements tirés,
- Mettre en évidence les facteurs internes/externes (par exemple, les contraintes en matière de ressources, les chocs externes, les partenariats) qui ont eu une incidence sur les progrès réalisés dans chacun des domaines prioritaires,
- Illustrer les défis qui restent à relever dans chacun des six domaines prioritaires (figure 1),
- Expliquer comment les principes, les actions et les lignes directrices du Programme 2030 sont intégrés dans les politiques nationales de développement afin d'accélérer les progrès dans la mise en œuvre du Programme d'action de Doha,
- Et examiner les progrès accomplis par rapport aux indicateurs de sortie (RNB par habitant, indice du capital humain (HAI) et indice de vulnérabilité économique (EVI)).



Figure 2: Les six domaines d'action clés du DPoA, 2024.

I. Investir dans le capital humain dans les pays les moins avancés

Le Programme d'action de Doha définit une série d'objectifs dans le cadre de cette section prioritaire. Il met l'accent sur l'éradication de la pauvreté, la promotion du développement humain et le renforcement des capacités afin de garantir que personne ne soit laissé pour compte entre 2022 et 2031. Le DPoA met en avant un ensemble complet de priorités et d'objectifs concrets dans les dix domaines d'action clés suivants :

- Système de protection sociale universelle
- Permettre à tous les individus d'accéder à une éducation de qualité, d'acquérir des compétences et de bénéficier de l'apprentissage tout au long de la vie. Concrétiser l'égalité femmes-hommes et l'autonomisation des femmes, des filles et des jeunes dans leur ensemble, pour réduire les inégalités et stimuler la croissance économique Population et santé
- Investissement dans la jeunesse Eau, assainissement et hygiène

- Urbanisation et hébergements
- Migration et mobilité
- Une gouvernance avisée et efficacité à tous les niveaux
- Consolider la paix de façon viable pour favoriser le développement durable

Le rapport devrait se concentrer sur les indicateurs suivants :

Indicateurs :
Proportion de la population en bénéficiant de socles ou systèmes de protection sociale, par sexe
Prévalence de la sous-alimentation
Prévalence d'une insécurité alimentaire modérée ou grave dans la population
Taux d'achèvement (enseignement primaire, premier et deuxième cycle de l'enseignement secondaire)
Couverture des services de santé essentiels
Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans
Taux de chômage des jeunes (15-24 ans), par sexe
Proportion de l'emploi informel dans l'emploi total, par secteur et par sexe
Proportion de jeunes (âgés de 15 à 24 ans) non scolarisés et sans emploi ni formation
Proportion de la population utilisant des services d'alimentation en eau potable gérés en toute sécurité
Proportion de la population utilisant des services d'assainissement gérés en toute sécurité
Proportion de femmes occupant des postes de direction
Proportion de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux
Proportion d'enfants de moins de 5 ans ayant été enregistrés par une autorité d'état civil, par âge

II. Exploiter les moyens offerts par la science, la technologie et l'innovation

Cette section met en évidence la manière dont un pays exploite la science, la technologie et l'innovation (STI) comme outils essentiels pour lutter contre les vulnérabilités multidimensionnelles et accélérer les progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable (ODD). Elle peut inclure des détails sur les politiques, les stratégies et les cadres institutionnels mis en place pour promouvoir la STI, y compris l'alignement sur le plan de développement national et les engagements internationaux, et décrire les mesures prises pour renforcer les écosystèmes de recherche et développement et favoriser la collaboration entre les acteurs du monde universitaire, du gouvernement et du secteur privé. Les principaux domaines d'action sont les suivants :

- Accès aux technologies modernes pour le développement durable et renforcement du capital humain, des infrastructures et des institutions afin de tirer parti des avantages de la quatrième révolution industrielle
- Science, technologie et innovation au service du développement et de la reprise après la pandémie de COVID-19 et renforcement de la résilience face aux nouveaux défis
- Promotion de l'engagement du secteur privé, de la numérisation et de la connectivité haut débit

Le rapport devrait se concentrer sur les indicateurs suivants :

Indicateurs :
Dépenses de recherche-développement en proportion du PIB
Existence d'une stratégie nationale de développement, d'un agenda numérique ou d'une stratégie de relance numérique, y compris le haut débit (oui/non)
Valeur ajoutée dans l'industrie manufacturière, en proportion du PIB et par habitant
Proportion dans la valeur ajoutée totale de la valeur ajoutée des secteurs de moyenne et haute technologie
Proportion de la population ayant accès à un réseau mobile, par type de technologie
Proportion de la population utilisant Internet
Abonnements à une connexion à haut débit fixe pour 100 habitants, par vitesse de connexion
Prix du panier de données mobiles haut débit en pourcentage du RNB par habitant

III. Appuyer la transformation structurelle, moteur de la prospérité

Cette section doit indiquer les stratégies, les politiques et les mesures prises pour réorienter les ressources vers des secteurs à plus forte valeur ajoutée, promouvoir la diversification économique et favoriser l'innovation dans les industries clés, conformément au plan national de développement. Elle doit également aborder les efforts visant à améliorer les compétences de la main-d'œuvre, à moderniser les infrastructures et à créer un environnement propice à la croissance du secteur privé. Les principaux domaines d'action sont les suivants :

- Renforcement des capacités productives
- Développement des infrastructures : (a) Transports ; (b) Énergie
- Intégration des pays les moins avancés dans les chaînes de valeur mondiales et régionales et renforcement de leur économie de services et de leur commerce
- Soutien au développement du secteur privé

Le rapport devrait se concentrer sur les indicateurs suivants :

Indicateurs :
Taux de croissance annuelle du PIB réel par personne pourvue d'un emploi
Proportion de la population ayant accès à l'électricité
Proportion de la population utilisant principalement des carburants et technologies propres
Capacité de production d'électricité par habitant (watts)
Part de l'énergie renouvelable dans la consommation finale d'énergie
Montant total des financements pour les pays en développement et les pays développés aux fins de la promotion de la mise au point, du transfert et de la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement
Flux financiers internationaux à destination des pays en développement à l'appui de la recherche développement dans le domaine des énergies propres et de la production d'énergie renouvelable, notamment au moyen de systèmes hybrides
Exportations de produits manufacturés (% des exportations de marchandises)
Crédit intérieur au secteur privé (% du PIB)
Entreprises recourant aux banques pour financer leurs investissements (% des entreprises)
Proportion de l'emploi informel dans l'emploi total, par secteur et par sexe

IV. Développer les échanges commerciaux internationaux et renforcer l'intégration régionale

Cette section doit mettre en évidence les mesures concrètes prises pour renforcer le commerce international et approfondir l'intégration régionale, ainsi que leur alignement sur les plans de développement nationaux et les engagements internationaux. Le rapport doit détailler les réformes politiques, les initiatives de facilitation des échanges et les efforts visant à améliorer la connectivité et la compétitivité au sein des chaînes de valeur régionales et mondiales. En outre, il doit fournir une analyse des impacts de l'évolution de l'environnement commercial mondial, y compris les développements récents liés aux mesures tarifaires et non tarifaires, sur les perspectives commerciales et les objectifs de développement du pays. Les principaux domaines d'action sont les suivants :

- Accès au marché en franchise de droits et sans contingent
- Règles d'origine préférentielles
- Dérogation pour les services des pays les moins avancés
- Assistance technique et renforcement des capacités, notamment par le biais de l'aide au commerce
- Aspects des droits de propriété intellectuelle liés au commerce
- Agriculture et coton
- Accord de l'Organisation mondiale du commerce sur la facilitation des échanges
- Commerce électronique
- Traitement spécial et différencié
- Intégration régionale

Le rapport devrait se concentrer sur les indicateurs suivants :

Indicateurs :
Moyenne pondérée des droits de douane appliqués aux pays en développement, aux pays les moins avancés et aux petits États insulaires en développement
Subventions à l'exportation dans le secteur agricole
Le pays a-t-il supprimé les subventions à l'exportation dans le secteur agricole et les mesures d'exportation équivalentes, conformément à la décision de Nairobi de l'OMC (Oui/Non)
Proportion de lignes tarifaires concernées par les importations en provenance des pays les moins avancés et des pays en développement bénéficiant d'une franchise de droits
Aide publique au développement nette, montant total et montant alloué aux pays les moins avancés, en proportion du revenu national brut (RNB) des pays donateurs membres du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)

V. Parer aux changements climatiques et à la dégradation de l'environnement, et renforcer la résilience

Cette section devrait se concentrer sur les mesures adoptées par les PMA pour faire face au changement climatique, lutter contre la dégradation de l'environnement et renforcer la résilience. Les principaux domaines d'action sont les suivants :

- Construire une reprise durable et inclusive après la COVID-19 et renforcer la résilience face aux chocs futurs
- Adaptation au changement climatique et renforcement de la résilience, y compris la gestion durable des ressources naturelles, avec un compte rendu concis des progrès réalisés dans la préparation et la mise en œuvre des plans d'action nationaux, des défis rencontrés et des progrès accomplis dans la mise en œuvre de systèmes d'alerte précoce multirisques

- Accès au financement et à la technologie pour lutter contre le changement climatique
- Domaines clés à soutenir pour lutter contre le changement climatique et la réduction des risques de catastrophe

Le rapport devrait se concentrer sur les indicateurs suivants :

Indicateurs :
Proportion de la population consacrant une grande part de ses dépenses ou de ses revenus domestiques aux services de soins de santé
Montant total net de l'aide publique au développement consacré à la recherche médicale et aux soins de santé de base
Proportion de la population cible ayant reçu tous les vaccins prévus dans le programme national
Couverture des services de santé essentiels
Nombre de pays ayant adopté et mis en place des stratégies nationales de réduction des risques de catastrophe, conformément au Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030)
Proportion du financement total consacré au climat alloué à l'adaptation (en millions de dollars américains) avec ventilation par source
Proportion du financement total consacré au climat alloué à l'atténuation (en millions de dollars américains) avec ventilation par source
Financement total consacré à l'adaptation engagé et versé aux PMA et autres pays vulnérables (en dollars américains)

VI. Mobiliser la solidarité internationale et redynamiser les partenariats mondiaux

Le rapport devrait fournir un compte rendu détaillé des efforts déployés pour mobiliser la solidarité internationale et revitaliser les partenariats mondiaux en tant que catalyseurs essentiels du développement durable et de la sortie des pays les moins avancés (PMA) de cette catégorie. Il devrait identifier les principaux défis rencontrés dans ce processus et préciser les ressources nécessaires à une mise en œuvre efficace, en tenant compte de l'ensemble des sources de financement (publiques/privées, nationales/internationales) et des moyens non financiers, notamment le renforcement des capacités, la technologie, les données et les partenariats. Il devrait présenter les stratégies, les politiques et les actions collaboratives mises en œuvre pour garantir un financement accru, le transfert de technologies, le renforcement des capacités et des instruments innovants alignés sur les cadres de développement nationaux et les engagements internationaux tels que le Programme d'action de Doha afin de favoriser des progrès transformateurs et résilients pour les PMA. Le cas échéant, les pays devraient détailler leurs stratégies de financement ou leurs cadres nationaux de financement intégrés, en présentant les politiques et les réformes visant à renforcer la mobilisation des ressources. Les principaux domaines d'action sont les suivants :

- Soutien à la mobilisation des ressources nationales et lutte contre les flux financiers illicites
- Financement public international et extérieur contribuant au développement durable des pays les moins avancés
- Investissements directs étrangers
- Initiative en faveur de la viabilité de la dette et de l'annulation de la dette grâce à une architecture de la dette améliorée et transparente
- Envois de fonds
- Extension des mesures de soutien international aux pays les moins avancés en voie de sortie et sortis de la catégorie des PMA afin de rendre cette sortie durable et irréversible
- Disponibilité et utilisation des données
- Mise en œuvre, suivi et contrôle

Le rapport devrait se concentrer sur les indicateurs suivants :

Indicateurs :
Total des recettes publiques en proportion du PIB, par source
Valeur totale des flux financiers illicites entrants et sortants (en dollars des Etats-Unis courants)
Service de la dette en proportion des exportations de biens, de services et de revenus primaires
Coûts des envois de fonds en proportion du montant transféré
Existence et état d'avancement de la mise en œuvre d'une stratégie nationale de transition en douceur (Oui/Non)
Couverture en franchise de droits et sans contingent (DFQF) accordée aux pays sortis de la catégorie des PMA
Nombre de pays dotés d'une législation nationale relative à la statistique conforme aux Principes fondamentaux de la statistique officielle

E. Progrès vers la sortie de la catégorie des PMA (1 à 2 pages)

Cette section doit fournir un aperçu complet des progrès accomplis par le pays pour sortir de la catégorie des PMA, en décrivant sa situation par rapport aux trois critères de sortie : le revenu national brut (RNB) par habitant, l'indice du capital humain (HAI) et l'indice de vulnérabilité économique (EVI). Elle doit mettre en évidence la vision ou la stratégie du pays en matière de sortie, le cas échéant. Cette section doit également, le cas échéant rendre compte de l'élaboration et de la mise en œuvre de stratégies de transition en douceur, en précisant comment les plans de développement nationaux et les dispositions institutionnelles sont conçus pour garantir une sortie durable et irréversible. En outre, elle doit identifier les mesures de soutien spécifiques disponibles pour faciliter une transition réussie et préserver les progrès en matière de développement après la sortie.

F. Cohérence et liens avec le Programme 2030 et d'autres processus mondiaux (1 à 2 pages)

L'Agenda 2030 a placé la promesse de ne laisser personne de côté au centre des efforts mondiaux visant à éliminer l'extrême pauvreté, à bâtir un avenir de prospérité partagée et à protéger notre planète. Les PMA ont fait l'objet d'une attention particulière dans l'Agenda 2030 en tant que pays les plus vulnérables. Les défis et les priorités sont fermement ancrés dans l'architecture fondamentale de l'Agenda 2030.

Le rapport devrait indiquer comment les principes, les actions et les lignes directrices du Programme 2030 et d'autres accords internationaux majeurs sont intégrés dans les politiques nationales de développement afin d'accélérer les progrès dans les domaines prioritaires définis dans le Programme d'action de Doha et de garantir un développement durable et inclusif qui favorise un changement significatif dans la vie des personnes vivant dans les PMA.

G. Études de cas sur les meilleures pratiques (2 à 3 pages)

Cette section devrait présenter des études de cas spécifiques illustrant les meilleures pratiques et les approches innovantes qui ont contribué à des progrès tangibles dans un ou plusieurs domaines du Programme d'action de Doha (DPoA). Chaque étude de cas devrait :

- Décrire le contexte et les objectifs de l'initiative, y compris les défis spécifiques abordés et l'alignement avec le Programme d'action de Doha et les priorités nationales de développement.
- Décrire en détail la conception, la mise en œuvre et l'engagement des parties prenantes, en

mettant l'accent sur la coordination multisectorielle et la participation des acteurs concernés, tels que les agences gouvernementales, la société civile, le secteur privé et les communautés marginalisées.

- Mettre en évidence les résultats mesurables et les impacts transformateurs obtenus, étayés par des preuves et des données.
- Présentez les enseignements tirés et les facteurs clés de succès, notamment les politiques, les financements innovants, l'adoption de technologies ou le renforcement des capacités, qui pourraient être reproduits ou transposés à plus grande échelle dans d'autres PMA.
- Abordez les questions de durabilité et d'adaptabilité, en examinant comment cette pratique respecte le principe de « ne laisser personne de côté », favorise la résilience et soutient la réalisation des engagements nationaux et mondiaux (y compris le Programme de développement durable à l'horizon 2030).

Les pays sont encouragés à sélectionner des études de cas qui offrent des enseignements pratiques pour l'apprentissage entre pairs, en particulier celles qui présentent un potentiel de transformation, des liens étroits entre les secteurs ou des modèles reproductibles pour surmonter les obstacles communs aux PMA.

H. Recommandations et perspectives d'avenir (3-4 pages)

En s'appuyant sur les enseignements tirés et les bonnes pratiques identifiées dans les sections précédentes, cette section devrait fournir des recommandations claires sur les mesures à prendre aux niveaux national, régional et mondial afin d'accélérer la mise en œuvre du Programme d'action de Doha et d'atteindre les seuils de graduation au cours des cinq prochaines années. Elle devrait également détailler les mesures prévues par le pays pour accélérer la mise en œuvre du Programme d'action de Doha. Les recommandations devraient également préciser le soutien financier, technique et en matière de capacités qui sera nécessaire à l'avenir pour préparer ces examens nationaux.

I. Annexe statistique (longueur selon les besoins)

Les pays sont encouragés à joindre une annexe contenant des données. Veuillez toujours indiquer la source des données et préciser si les statistiques ont été recueillies à partir du système statistique national et signaler les lacunes importantes dans les statistiques officielles sur les indicateurs. Les pays peuvent souhaiter inclure des annexes supplémentaires dans lesquelles ils présenteraient les meilleures pratiques et/ou les politiques et stratégies qui ont fait progresser la mise en œuvre du Programme d'action de Doha et de l'Agenda 2030. Les pays pourraient envisager d'inclure une annexe consacrée spécifiquement aux liens entre les objectifs et les cibles ainsi qu'aux répercussions mondiales des actions nationales (retombées).